



La Mairie de Crolles recrute

UN AGENT DE POLICE MUNICIPALE (H-F)

Cadre d'emplois des agents de police municipale (cat. c)

8708 habitants / Budget de fonctionnement : 18.67 millions d'euros / Budget d'investissement : 10.56 millions d'euros

DESCRIPTION DU POSTE

Située entre Grenoble et Chambéry, au cœur de la vallée du Grésivaudan, la Ville de Crolles recrute un agent de police municipale. Sous la hiérarchie du chef de la police municipale, vous contribuerez à maintenir l'ordre public et la sécurité des biens et des personnes, par une présence importante sur le territoire communal. Vous participerez également à la préservation du sentiment de sécurité de la population ainsi qu'à la prévention des conduites dangereuses.

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer les missions inhérentes aux pouvoirs de police du maire notamment :
- Assurer une action de surveillance et de prévention générale sur la commune, auprès de la population et des différents acteurs communaux :
 - Ilotage pédestre et VTT,
 - Sécurité aux abords des établissements scolaires,
 - Prévention des actes d'incivilités et de petites délinquances.
- Faire respecter le code de la route et le stationnement
- Veiller au bon déroulement des manifestations communales et cérémonies officielles
- Gérer des enquêtes administratives
- Assurer des tâches administratives liées au service
- Assurer le rôle de police funéraire
- Assurer le rôle de placier sur le marché de la commune (le dimanche matin de 6h30 à 10h30 par roulement)

PROFIL RECHERCHE

- Expérience confirmée dans une autre collectivité, formation initiale d'application accomplie.
- Connaissance de la réglementation en vigueur et des pouvoirs de police du Maire.
- Sens du service public et du travail en équipe, qualités relationnelles avec tous les types de publics.
- Connaissance de l'outil informatique.
- Bonne condition physique.
- Rigueur, discernement et discrétion.
- Maîtrise de soi et disponibilité
- Des compétences en gestion des tags et de la réglementation sur les chiens dangereux seraient appréciées.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET D'EXERCICE DU POSTE

Poste à temps plein à pourvoir à compter du 26/10/2017

Recrutement par mutation ou sur liste d'aptitude.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime fin d'année

Contraintes du poste : Horaires irréguliers, horaires de nuit, dimanche matin, samedi suivant manifestation, astreintes 24/24 (environ une semaine / mois), port de l'armement (non légal), port du gilet par balles en extérieur.

Risques associés au poste : Risques liés aux interventions.

CANDIDATURE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à transmettre **en PDF** au plus tard le 17/10/2017 à :

**Monsieur le Maire
Ville de Crolles
Place de la Mairie
38920 CROLLES**

Ou par mail à :

recrutement@ville-crolles.fr

Renseignements complémentaires : Caroline GAUTIER, responsable du service police municipale : 04.76.08.04.54.